

# LA LETTRE DE L'ÉDUCATION

L'hebdomadaire des professionnels de l'éducation / vendu uniquement par abonnement : 89 € pour 36 numéros par an

www.lalettredeleducation.fr

L'ACTUALITÉ

## Réforme du lycée : protestations des associations de professeurs

Professeurs de sciences économiques et sociales (SES), d'histoire-géographie, de mathématiques... A mesure que les enseignants de toutes disciplines prennent connaissance des grilles horaires prévues dans le cadre de la réforme du lycée engagée par Luc Chatel, les protestations et les inquiétudes émergent. L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses) juge cette discipline « *maltraitée* » par la réforme, et prévoit une manifestation nationale le 2 décembre 2009. Sa dernière manifestation nationale remonte au 3 décembre 2008, contre la « *marginalisation* » des SES, alors dans le cadre de la réforme Darcos. Dans les jours suivants, l'Apses avait finalement obtenu la promesse que les SES, choisies en option comme enseignement de détermination par 43% des élèves de 2<sup>de</sup>, seraient généralisées et intégrées aux enseignements obligatoires de 2<sup>de</sup>. Mais le 15 décembre 2008, cette réforme était retirée... Se-

*Professeurs de SES, d'histoire-géographie, de mathématiques et de lettres montent au créneau depuis l'annonce, par Luc Chatel, des détails de la réforme du lycée, le 19 novembre. C'est une « marginalisation » de leurs disciplines qu'ils dénoncent.*

lon la réforme Chatel, les SES n'auraient plus, au lieu de 2 heures 30, qu'1 heure 30 par semaine, correspondant à l'un des deux futurs « enseignements exploratoires », à choisir par les élèves de 2<sup>de</sup>. Mais un nouvel enseignement, dit d'« économie appliquée et gestion » pourra aussi être choisi dans le même cadre à la place des SES. En deuxième enseignement d'exploration, les élèves pourront opter pour l'un des deux « enseignements d'économie » qu'ils n'auraient pas retenu en premier choix. Pour Luc Chatel, « *l'enseignement de l'économie est ainsi généralisé* » en 2<sup>de</sup>, mais pour l'Apses, les SES « *payent le prix fort* » de la réforme. « *Avec 1 heure 30 au lycée, un enseignement ne compte pas aux yeux des élèves* », soutient un membre de l'association. De plus, celle-ci craint que les dédoublements de classes au profit des SES soient remis en cause si, comme le propose la réforme, leur gestion est transférée du niveau national à celui de l'établissement. Enfin, elle rappelle que les SES sont le seul enseignement général central d'une des trois séries qui ne soit pas obligatoire en 2<sup>de</sup>, et que cela contredit la logique d'orientation « réversible » proclamée par le ministre.

LE POINT AVEC ...

Patrick Rayou\*

### « Il y a trop de devoirs à la maison, pour des résultats peu probants »

**Dans votre ouvrage *Faire ses devoirs - Enjeux cognitifs et sociaux d'une pratique ordinaire (PUR)*, vous déclarez que « les écoliers ont toujours fait des devoirs ». Quelles nouvelles formes revêtent-ils aujourd'hui ?**

Les devoirs ont été externalisés : ils se font hors de l'enceinte de l'école et hors du regard des enseignants. Jusqu'aux années 1960, dans le second degré, les élèves faisaient leurs devoirs à l'étude, notamment avec des adjoints d'enseignements qui à la fois donnaient cours, surveillaient et aidaient les élèves. Progressivement, ces adjoints ont été intégrés dans le corps des certifiés, sous la pression des organisations

syndicales. Car, dans l'imaginaire français, il est plus noble d'enseigner que de faire apprendre. Cette externalisation peut déboucher sur une forme de sous-traitance qui pose problème.

#### Quels problèmes ?

L'externalisation est une manière de déplacer des responsabilités de l'interne à la périphérie. Au lieu de suivre le processus d'apprentissage des élèves, on suit souvent les logiques corporatistes des adultes. Celui qui aide aux devoirs ne sait pas nécessairement comment l'élève apprend et ce dont il a besoin pour s'approprier les savoirs. Il ne connaît parfois pas même le programme de l'enseignant. Le travail est fractionné, taylorisé. Un marché extraordinaire s'est développé ■■■

#### Régression intellectuelle

L'Association des professeurs d'histoire-géographie (APHG) dénonce pour sa part la disparition, dans la grille horaire des terminales scientifiques, de cette matière qui deviendrait optionnelle. L'association y voit une « *régression intellectuelle pour la formation générale* » des « *futurs cadres de la Nation* ». Cependant, en classe de 1<sup>re</sup>, la réforme prévoit 4 heures de cette discipline en série S, contre 2 heures 30 actuellement. Dans un communiqué commun, l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (Apmp) et la Société mathématique de France estiment que « *les grilles horaires présentées (...) laissent présager une diminution importante et non justifiée des enseignements scientifiques dans leur ensemble* ». Enfin, l'association Sauver les lettres a publié jeudi 26 novembre un véritable réquisitoire contre « *le nouveau lycée Sarkozy-Chatel* ». Selon l'association, « *les mesures envisagées réduisent le temps d'enseignement, laminent des matières entières ou mettent en péril leur maintien, et nuisent à la formation des lycéens* ».

\* Patrick Rayou est professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII.

## L'ACTUALITÉ

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

**Une note pointe la complexité des systèmes de garde**

Il est nécessaire de mettre en place sur le territoire, à l'horizon 2017, des agences de l'enfance et de la famille qui coordonneraient les actions des différents intervenants – communes, départements, régions, entreprises, organismes d'Etat... –, dont la multiplication actuelle « constitue un frein à la mise en œuvre d'une politique à la fois plus ambitieuse, plus rationnelle et plus équitable », conclut une note de veille (novembre 2009, n°157) du Centre d'analyse stratégique. La note ne s'inscrit pas dans le débat sur l'instauration des jardins d'éveil au détriment de la scolarisation des 2 à 3 ans (Voir La Lettre n°640). Elle souligne qu'aujourd'hui, près de 18 % des 2 à 3 ans sont accueillis en maternelle, « le plus souvent en complément d'un autre mode de garde ». Elle remarque une grande disparité géographique liée à cette scolarisation : 62 % des enfants de 2 ans la fréquentent à mi-temps ou à plein temps dans le Finistère contre 2,5 % en Haute-Savoie.

## LE POINT AVEC... (SUITE)

■ ■ ■ autour des devoirs. La dérive extrême de ce processus a été l'éphémère site Faismesdevoirs.com qui, contre quelques euros, se chargeait des devoirs !

**Remettez-vous en cause l'efficacité des devoirs à la maison ?**

Les devoirs sont nécessaires, car ils permettent aux élèves de s'approprier ce qui a été appris une première fois. Mais ce n'est pas parce que les élèves travaillent qu'ils réussissent, selon ce que le principe méritocratique laisse penser. Car le travail intellectuel est au moins autant qualitatif que quantitatif : on peut travailler beaucoup et avoir des résultats médiocres, et travailler en apparence peu et avoir de très bons résultats. En situation d'échec, l'élève baisse souvent les bras et se dit qu'il obtiendra les mêmes résultats sans travailler. Il faut se poser la question de l'efficacité des devoirs : il y en a trop pour des résultats peu probants. Cela tient largement à la manière dont ils sont organisés.

**Les devoirs ne discriminent-ils pas les élèves les moins favorisés socialement ?**

La réussite scolaire requiert plus d'intelligence qu'autrefois. Elle relève aujourd'hui aussi de « pédagogies invisibles ». Il s'agit de présupposés pour réussir, qui ne sont pas appris à l'école. L'utilisation d'Internet, l'organisation d'un brouillon... sont autant de gestes intellectuels qui se jouent précisément dans les devoirs. Les élèves culturellement défavorisés sont considérablement pé-

La note évalue à au moins 11,7 milliards d'euros l'effort financier consenti par la collectivité pour la petite enfance. Elle pointe la nécessité de l'innovation dans ce domaine : 14 % des familles ayant des enfants de moins de 6 ans travaillent le soir, la nuit ou le dimanche, un pourcentage destiné à s'accroître au vu des évolutions récentes de la législation. Pour faire face, la ville de Metz offre, depuis 2009, un service de garde de nuit. L'enjeu des modes de garde est d'autant plus important que les auteurs de la note de veille y voient un instrument de justice sociale : « La prévention de l'échec passe par une prise en compte, dès le plus jeune âge, des carences éducatives et de socialisation que peuvent rencontrer les enfants des familles les plus défavorisées. »

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

**Réforme du lycée : les syndicats sont divisés**

Quand le Syndicat des enseignants (SE-UNSA) dit : « On avance », le SNES crie : « Pas ça ! » La réforme du lycée, présentée dans le détail le

19 novembre par Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale (voir La Lettre n°648), divise les syndicats. Le SNPDEN a accueilli « favorablement » l'autonomie accrue des lycées. « Le recours à l'initiative et à la créativité des acteurs locaux est enfin rendu possible », écrit le principal syndicat des chefs d'établissement dans un communiqué. Le SE et le SGEN saluent la mise en place d'un accompagnement personnalisé, d'enseignements d'exploration en 2<sup>de</sup>, et d'une formation commune en 1<sup>re</sup>. « Même si elles ne constituent pas la réforme ambitieuse souhaitée, ces mesures vont dans le bon sens », selon le SGEN. Elles représentent des « évolutions significatives », pour le SE. Mais « pour peu qu'on y mette les moyens », les deux syndicats restent vigilants sur les conditions de mise en œuvre de la réforme, et insistent sur la nécessité de former les enseignants à leurs nouvelles missions (accompagnement, tutorat, aide à l'orientation). Beaucoup plus radical, le SNES dénonce une réforme « libérale », qui « sert de prétexte à introduire l'autonomie comme solution miracle aux difficultés actuelles du lycée ». Luc Chatel, qui, selon le syndicat majoritaire du second degré, veut confier la gestion de plus du tiers des horaires aux établissements, « refuse de faire des choix qui nécessiteraient un investissement dans l'école », et reste « paralysé par le dogme de la réduction de l'emploi public ». Le SNES exige une amélioration des conditions de travail, tout comme l'UNL, principal syndicat lycéen, pour qui « la réforme n'annule pas les effets dévastateurs des 40 000 postes supprimés depuis 2007 ». Les autres critiques portent sur l'affaiblissement des contenus disciplinaires, conséquence de la réduction des horaires dans certaines matières et des enseignements d'exploration. Le Snalc, rejoint par nombre d'associations disciplinaires, en souligne le caractère « superficiel », et s'inquiète de la place « marginale » des humanités dans le programme.

**Pourquoi la pratique se maintient-elle, alors qu'elle est peu préconisée ou limitée dans les textes officiels ?**

Parce qu'elle donne un gage de sérieux des enseignants aux parents, et à ceux-ci un droit de regard et des possibilités de maîtrise de l'école. Finalement, les devoirs ont une certaine efficacité sociale, en ce sens qu'ils créent un consensus sur l'école. Pour autant, ce consensus est fragile : les professeurs accordent assez peu d'importance au travail à la maison. Dans la mesure où ils ne savent pas qui en sont les auteurs, ils hésitent à les noter. Les parents aussi sont partagés : d'un côté, ils se plaignent du temps et de l'énergie que les devoirs mobilisent, et de l'autre, ils ont peur de l'échec de leur enfant.

**Que pensez-vous de l'aide individualisée, proposée dans la réforme du lycée ?**

Il nous semble que les élèves doivent travailler plus en classe. Nous sommes favorables à l'aide individualisée, à condition que les heures qui y sont consacrées soient dirigées par les enseignants ou par des assistants pédagogiques qui assistent aux cours et sont au courant des exigences et du programme de l'enseignant. A condition, aussi, que l'aide individualisée soit en lien direct avec l'apprentissage premier et collectif.

politiques, car ils ont besoin d'acquérir ces savoirs spécifiques. Or, les enseignants ont du mal à allier traitement du programme et apprentissage de compétences.

## POLITIQUE ÉDUCATIVE

**En Europe, un jeune de 15 ans sur quatre ne lit pas bien**

En Europe, près d'un quart des élèves de 15 ans sont des « lecteurs médiocres », selon la Commission européenne. Dans un rapport présenté le 25 novembre, l'institution note que « les performances en matière de lecture se sont détériorées entre 2000 et 2006 » : la proportion d'élèves de 15 ans qui lisent mal est passée de 21,3 % à 21,4 % dans la période, alors que les Etats s'étaient engagés à réduire ce chiffre d'au moins 20 % d'ici à 2010. Si la France, l'Espagne et l'Italie font figure de mauvais élèves, la Finlande, la Pologne et la Lettonie sont parvenues à réduire de près d'un tiers le nombre de très mauvais lecteurs. La lecture fait partie des cinq objectifs de Lisbonne pour 2010 en matière d'éducation et de formation, fixés par les Etats membres en 2003. Ces objectifs sont loin d'être atteints : les bénéfices dans la lutte contre le décrochage sco-